

La Société d'histoire prépare déjà sa vente annuelle de livres usagés. Il s'agit pour nous d'une source de financement appréciable.

Si vous possédez des livres usagés en bon état dont vous souhaitez vous défaire, n'hésitez pas à venir nous les porter au Vieux Marché.

Téléphone : 450-659-1393

Conférence de Michel Barbeau sur les grandes épidémies

Le mardi 16 octobre à 19 h 30

Même si Pierre Boucher affirmait que le climat de la Nouvelle-France était meilleur qu'en France et qu'il y avait moins de maladie, ils n'en demeurent pas moins que pendant toute la période du régime français des épidémies ont frappées la colonie et ont été responsables de plusieurs mortalités. 75% à 80% de la population amérindienne a été décimée par les épidémies. Souvent un passager sur trois des bateaux amenant des colons en Nouvelle-France mourrait durant la traversée. Ce sont là quelques aspects des épidémies qui seront abordés durant la conférence.

Nos conférences se donnent à l'étage du Vieux Marché au 249, rue Sainte-Marie dans le Vieux La Prairie. Entrée : 3 \$ pour les non-membres.

Informations au 450-659-1393

Éditeur :

Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination : Jean-Pierre Yelle

Rédaction : Gaétan Bourdages,

Révision : Jean-Pierre Yelle

Infographie : SHLM

Impression : Imprimerie Moderne La Prairie inc.

Siège social : 249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Tél. : 450-659-1393

Courriel : histoire@laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur.



Au jour le jour

Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Vol. XIX, N° 8, octobre 2007

BRUNCH DU 35^E ANNIVERSAIRE LE 21 OCTOBRE AU RESTAURANT LE VIEUX FORT

35 \$ PAR PERSONNE
SOYEZ DE LA FÊTE...



M. YVES DUCLOS, UN MEMBRE
FONDATEUR, VIENDRA NOUS
RACONTER LES DÉBUTS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE.

Sommaire

Prochaine conférence

Les grandes épidémies

Le mardi 16 octobre, à 19 h 30

par Michel Barbeau

- Nouvelles de la SHLM 2-3
- La maison Moquin 4-5
- Mystérieuse monnaie 6-7
- Conférence 8

NOUVELLES DE LA SHLM

De Farnsworth à Phaneuf

Dans le cadre de la conférence de septembre M. Jean-Marc Phaneuf est venu nous raconter les mésaventures de son ancêtre Mathias Farnsworth qui fut fait prisonnier par les Iroquois à Groton au Massachusetts en août 1704.



Après deux années passées dans la mission de Sault-aux-Récollets, le sulpicien Vachon de Belmont racheta la liberté de Mathias. Avec le temps Farnsworth est devenu Fanef ou Phaneuf. L'ancêtre Mathias épousa Catherine Charpentier à Rivière-des-Prairies le 2 octobre 1713. Le couple aura 9 enfants.

Le langage réduit des acronymes

Les acronymes accélèrent les communications et les bénévoles de la SHLM les utilisent régulièrement. L'exemple qui suit démontre clairement qu'il n'est pas toujours facile de s'y retrouver.

Afin de réaliser sa mission la SHLM œuvre en collaboration avec de nombreux organismes dont le MCCQ, la MRC, le CLD, le CRÉ, le CMCC et le RAQ. Elle offre à l'occasion son aide à l'APMAQ et est membre de la FSHQ, de la FQSG et de l'AAQ. La recherche en généalogie profite de nombreuses sources dont les répertoires BMS, le PRDH et le RAB du PRDH.

Nos archives sont traitées à l'aide d'Archi-log en conformité avec les RDDA alors que les microfilms des journaux anciens sont produits par SOCAMI. Votre C.A. produit des ODJ et des PV et doit tenir compte des DAS dans la rétribution de ses employés.

Nouveaux membres

La SHLM est heureuse de souhaiter la bienvenue à un nouveau membre : Alexandre Colas

Photo souvenir

Cette photo fut prise le 18 mai dernier à l'occasion de la visite de Mme Christine Saint-Pierre, ministre de la culture, des communi-



cations et de la condition féminine. René Jolicoeur président, Christine Saint-Pierre ministre, Lucie Roussel mairesse et Jean L'Heureux premier vice-président

erreur? (ce qui aurait réduit de beaucoup les profits potentiels). Et avec une valeur de \$5 (élevée pour l'époque) combien de pièces avait-on initialement pensé frapper? (Selon certaines sources la Monnaie royale aurait émis 20,000 ensembles). Ce sont là des questions qui sont encore sans réponses.

**Il y aurait eu également 5 pièces de frappées en or et 1 en platine. »*

En lisant une première fois le texte qui précède nous avons cru à tort que l'expression « Comité des fêtes du 150^e » désignait le comité « La Prairie en fête » créé expressément pour commémorer le 150^e anniversaire du chemin de fer à La Prairie. Or M. André Tailon, le président de « La Prairie en fête » en 1986 nous a répondu en ces termes au sujet de la commande des pièces de monnaie :

« [...] Je suspecte encore Via Rail qui était vraiment dans le coup. Cependant les gens impliqués dans ce dossier, malgré leur ouverture, ont toujours voulu garder l'initiative.

Deux autres partenaires auraient pu agir dans ce domaine : le Musée ferroviaire de St-Constant et la ville de St-Jean. Les gens du musée, plus transparents, n'ont jamais fait allusion aux pièces. Du côté de St-Jean, je serais fort surpris. Quand nous avons fait des rencontres de planification pour les festivités, la ville était représentée par un « junior » et leur planification portait beaucoup plus sur l'animation populaire, ce qui était bien cependant.

Je me souviens aussi qu'à la conférence de presse conjointe, de toutes les parties impliqués lors du lancement du programme des Fêtes, (La Prairie, St-Jean, le Musée de St-Constant, etc.) le personnage vedette était Laurence Hannigan, le président du C.A. de Via Rail, ce qui indique un haut degré d'implication de cet organisme. [...] »

Or nous avons retracé un carton d'invita-

tion au lancement d'une pièce de monnaie qui indique clairement que c'est la Corporation du 150^e anniversaire du Premier Chemin de fer de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu qui a eu l'idée de faire frapper des pièces commémoratives pour célébrer d'une façon particulière l'avènement du train au Canada.

Or nous soupçonnons que les gens de La Prairie ignoraient tout de cette démarche et qu'ils ont tout simplement décidé de « bouder » l'invitation d'assister au lancement des pièces de monnaie à Saint-Jean.

Plusieurs questions demeurent malgré tout sans réponse. Nous poursuivons notre enquête avec l'intention de vous en dire davantage dans une prochaine édition...

Données techniques					
Atelier monétaire	Monnaie royale canadienne				
Diamètre	38 mm.				
Tranche	Unie				
Métal de base	Cuivre antique, Cuivre naturel Bronze commercial				
Autres métaux	Argent				
Quantités émises (restantes)					
Année	Valeur	Cuivre antique	Cuivre naturel	Bronze comm.	Argent
1986	\$5	411	357	492	181

Mille mercis à M. André Montpetit pour sa précieuse collaboration.



Mystérieuse monnaie

Par Gaétan Bourdages

Dans le cadre de notre exposition sur « Les chemins de fer dans la MRC de Roussillon », au début de l'été 2007 l'un de nos membres M. André Montpetit, numismate et philatéliste, faisait don à la SHLM de trois pièces de monnaie commémorant en 1986 le 150^e anniversaire du premier chemin de fer au Canada entre La Prairie et Saint-Jean-sur-Richelieu. Il est important que nous puissions documenter ces artefacts avant de les inclure dans notre collection.

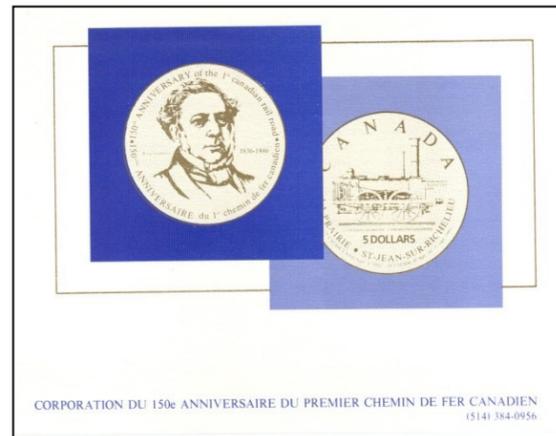
Or l'origine et l'émission de ces « dollars de commerce » suscitaient de nombreuses questions. Avec la permission des auteurs, nous reproduisons ici intégralement le texte du catalogue : Les jetons municipaux du Québec par MM. Jocelyn Roy et Yvon Marquis – Les Éditions Numispro – C.P. Le Bic Qc - G0L 1B0.

« C'est pour commémorer le 150^e anniversaire du voyage inaugural du premier train de passagers au Canada (le 21 juillet 1836) entre La Prairie et St-Jean-sur-Richelieu (une distance de 16 milles), que cette pièce fut commandée par le Comité des Fêtes du 150^e après de la Monnaie royale canadienne, en 1986. L'avvers montre une reproduction de la première locomotive canadienne (La Dorchester) avec le nom Canada en haut de la pièce. La valeur, 5 dollars est sous la locomotive. Le nom des deux villes est au bas ainsi que l'inscription « \$5 valide until Sept 1st. 1986 - \$5 valide jusqu'au 1^{er}. Sept. 1986 » On notera l'erreur dans le mot anglais valide qui est écrit avec un e à la fin (au lieu de valid). Le revers présente le portrait de Robert Stephenson qui construisit La Dorchester (sa 127^e locomotive) dans son usine de Newcastle-on-Tyne en Angleterre.

Cette émission est fortement questionnée pour ne pas dire contestée par plusieurs col-

lectionneurs, car les pièces ne furent jamais émises pour circulation. En effet, en raison de l'erreur dans le texte anglais les pièces furent retenues.

Les plans initiaux prévoyaient offrir les pièces par ensembles de trois (bronze, cuivre naturel, cuivre antique) présentées dans un écrin au coût de \$20. On avait également prévu offrir une pièce en argent au coût de \$34. Les pièces devaient être offertes en vente uniquement à la Banque Royale des deux villes.



Seulement quelques ensembles auraient été vendus car la distribution fut arrêtée lorsqu'on découvrit l'erreur. Mais y aurait-il une autre raison à ce retrait? Des recherches ont démontré que Via Rail fut contacté par le promoteur du projet mais refusa d'y participer. Le promoteur a-t-il été contraint de retirer les pièces par Via?

Sinon, pourquoi ne pas avoir demandé à la Monnaie royale de corriger l'erreur et de frapper de nouvelles pièces? Se pourrait-il que l'erreur venait du dessin soumis, d'où l'obligation pour les émetteurs de payer pour la fabrication d'une nouvelle matrice sans

NOUVELLES DE LA SHLM

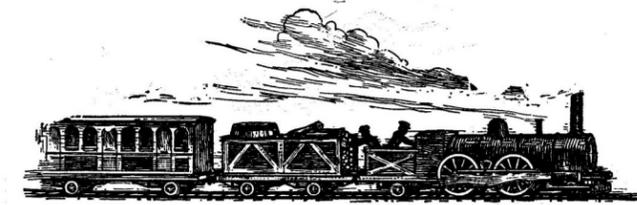
Plaques commémoratives

Une première plaque a été installée à l'entrée du Vieux Marché. Les autres suivront en octobre. Une cérémonie officielle de dévoilement aura lieu dans l'après-midi du 21 octobre.

Enfouissement des fils

Le projet d'enfouissement des fils dans le secteur Vieux La Prairie a été reporté au printemps 2008.

Affiche du centenaire du train 1836-1936 fournie par M. Alain Maurais



Le 21 juillet 1836 le premier train à vapeur au Canada fit la course LAPRAIRIE-ST. JEAN, Qué., sur les rails du "Champlain and St. Lawrence Railroad", c'est-à-dire, sur les premiers seize milles du réseau qui s'appelle aujourd'hui le Canadien National.

**Vous êtes invité à participer à la
CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DES CHEMINS DE FER
à LAPRAIRIE, Qué.
le dimanche, 19 juillet 1936**

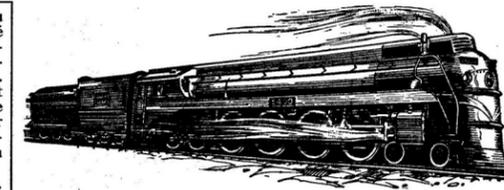
50c Aller et retour, par le train spécial du centenaire, de Montréal à Laprairie; retour jusqu'au lundi 20 juillet. (Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans, demi-billet).

ALLER:		RETOUR:	
Le train spécial du centenaire circulera d'après l'horaire suivant:—		Le train spécial du centenaire quittera Laprairie après la célébration, dans la veillée:	
	(Heure Solaire)		(Heure Solaire)
Dép. MONTRÉAL (Gare Bonaventure)	9.05 a.m.	Dép. Laprairie	10.00 p.m.
" Saint-Henri	9.10 a.m.	Arr. Saint-Lambert	10.10 p.m.
" Pointe St-Charles	9.18 a.m.	" Pointe St-Charles	10.17 p.m.
" Saint-Lambert	9.25 a.m.	" Saint-Henri	10.25 p.m.
Arr. Laprairie	9.40 a.m.	" Montréal	10.30 p.m.

PROGRAMME

HEURE SOLAIRE	ÉVÉNEMENT	HEURE SOLAIRE	ÉVÉNEMENT
9.05 a.m.	Départ du train spécial du centenaire de la Gare Bonaventure. Ce train transportera le Régiment de Maisonneuve.	4.00 p.m.	Lecture d'une adresse par l'Honorable M. E. L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, et dévoilement d'un "câirn" surmonté d'une plaque commémorant le premier chemin de fer au Canada.
9.40 a.m.	Arrivée à Laprairie.	7.00 p.m.	Banquet à l'Hôtel du Boulevard.
10.00 a.m.	Messe pontificale chantée par Son Excellence Mgr Anastase Forget, Evêque de Saint-Jean, Qué.	9.00 p.m.	Concert et feu d'artifice à la Terrasse Lamennais.
3.00 p.m.	Défilé des chars allégoriques et parade du Régiment de Maisonneuve, par les rues de la ville, jusqu'au Parc du premier chemin de fer.	10.00 p.m.	Départ du train spécial du centenaire pour Montréal.

Le train spécial du centenaire sera tiré par la nouvelle locomotive aérodynamique du C. N. R. série "6400" et transportera une réplique grandeur nature de la première locomotive au Canada, la "DORCHESTER".



Voir une autre circulaire pour célébrations à ST-LAMBERT et ST-JEAN, SAM., 18 JUIL.

CANADIEN NATIONAL

(SEE OTHER SIDE)

La maison Moquin

Par Gaétan Bourdages

La maison Moquin a été démolie par une pelle mécanique au matin du vendredi 14 septembre 2007.

M. Toussaint Moquin avait vendu sa maison sise au 1125 Chemin de Saint-Jean à La Prairie. Située dans un secteur zoné « commercial » il était certain que la bâtisse allait disparaître.

Or cette maison avait plus de 150 ans et constituait un joyau du patrimoine architectural de La Prairie. Construite en 1856 par Ambroise Hébert sur une terre de 50 arpents qu'il avait héritée de ses parents (Joseph Hébert et Marie-Josèphe Bauzette) elle fut plus tard cédée à son beau fils Alexis Moquin. Depuis, la maison avait toujours été la propriété de la famille Moquin.



Une maison qui avait fière allure

« La maison aurait été construite avec trois rangs de brique américaine transportée par chemin de fer ou avec de la brique provenant de la briqueterie Coupal-Lareine à La Tortue. Il existe une autre maison de même type et de la même époque sise au 1215 Chemin de Saint-Jean (Centre chiropratique Guy

Briand). » Il est à espérer que cette dernière ne subisse pas un jour le même sort.

Suite à la destruction de l'édifice nous avons recueilli quelques briques et du mortier. Des analyses de ces artefacts pourraient ultérieurement nous fournir des indices sur la provenance de la brique.

Fidèle à sa mission la SHLM a écrit une lettre au conseil municipal dont nous publions ici l'essentiel du contenu :

« Face à cette menace évidente il existerait plusieurs solutions. D'abord le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de ce secteur autorise-t-il une telle démolition? Le permis de démolition dans une telle zone ne doit-il pas être approuvé par le comité d'urbanisme? Ce dernier pourrait au minimum exiger qu'un relevé métrique et architectural soit effectué avant la démolition.

Bien sûr il eut été possible que la municipalité, dans un souci de protection du patrimoine bâti, demande au Ministère de la culture et des communications un classement du bâtiment. Certes il est trop tard pour poser un tel geste. À défaut de ce faire, le conseil municipal pourrait citer l'édifice à titre de monument historique. Nous reconnaissons que cette solution n'est pas intéressante tant pour le propriétaire actuel que pour l'acheteur.

Pourquoi alors ne pas songer à préparer l'avenir car d'autres bâtiments patrimoniaux de La Prairie seront menacés par ce qu'il est convenu d'appeler le « progrès ».

Compte tenu de sa mission, la SHLM croit qu'il est toujours temps à La Prairie de développer l'art de conserver le patrimoine bâti situé à l'extérieur de l'arrondissement historique. C'est pourquoi la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine se permet

de suggérer aux élus municipaux l'adoption des mesures suivantes, en collaboration avec les propriétaires concernés :



Au lendemain de la démolition

1. Procéder à un inventaire exhaustif et documenté des constructions à valeur patrimoniale situées à l'extérieur de l'arrondissement historique.
2. Mettre en place et intégrer dans le PIIA des mécanismes sévères de protection des édifices ainsi reconnus.
3. Prévoir des budgets pour l'aide à la conservation et à la restauration de ces bâtisses.
4. Informer la population de La Prairie de l'existence de ces maisons et des mesures prises pour les protéger.

La SHLM souhaite non seulement la mise en place de ces mesures, elle offre son appui inconditionnel et ses ressources pour faciliter leur élaboration.

Conscients d'œuvrer pour le mieux être des générations futures, soyez assurée de notre pleine et entière collaboration dans ce domaine. »

Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de la part de la municipalité.

Compte tenu des pressions énormes que le « progrès et le développement économique » font subir au patrimoine bâti il est à craindre que d'autres édifices anciens soient ainsi menacés dans un avenir plus ou moins rapproché. Malgré une certaine culture du secret, nous devons demeurer vigilants afin d'éviter que le pic du démolisseur sape à nouveau dans un joyau de notre identité culturelle.



Un bâtiment adjacent aussi très ancien

On entre dans une association pour en augmenter la valeur, le nombre, le prestige et la force.
Laure Gaudreault